



Surveiller la santé des forêts

Piloté par le ministère chargé de l'agriculture et fort d'un réseau de terrain de **270 forestiers correspondants-observateurs**, le département de la santé des forêts (DSF) de la direction générale de l'alimentation surveille en permanence l'état sanitaire des forêts françaises. Un rôle de **vigie et d'expertise** au service de la préservation de nos massifs et de l'adaptation des forêts au changement climatique.

LES 4 MISSIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DES FORÊTS



1. Diagnostiquer

Identification des risques sanitaires et des ravageurs (champignons, insectes, etc.).



Correspondants-Observateurs du DSF
© Bernard Boutte



Hanneton commun
© Stéphane Brault



2. Surveiller la santé des arbres



Détection de maladies et ravageurs introduits, suivi des dynamiques de propagation, évolution des situations sanitaires.

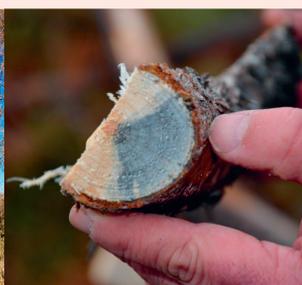


Dégâts de sécheresse
© Lilian Micas

3. Évaluer les dommages



Dégâts de grêle
© Mathieu Mirabel



Bleuissement dû au sphaeropsis du pin, champignon endophyte
© Olivier Baubet

Quantification des dommages à l'échelle territoriale et nationale et hiérarchisation des problèmes sanitaires.



4. Conseiller

Appui aux gestionnaires et propriétaires forestiers dans l'analyse de risque et l'identification de solutions.



Diagnostic sanitaire par le DSF
© Gilles San Martin

